



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **L' Histoire Du Vieux Et Du Nouveau Testament**

**Fontaine, Nicolas**

**Paris, 1686**

Passage du Jourdain.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-68433](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-68433)

grace, si l'on veut esperer d'entrer un jour dans la veritable terre promise, que le vray Josué qui est JESUS-CHRIST, nous ouvre après le passage du Jourdain, c'est à dire, après les souffrances de tous les maux de ce monde.

*Passage du Jourdain. Josué 3.*



**M**Oÿse estant mort, le peuple promit à Josué de luy obeir en tout. Dieu signala d'abord ce nouveau chef de son peuple par le passage du Jourdain. Josué fit assembler tous les Juifs & leur commanda de préparer des vivres, parce que dans trois jours ils devoient passer ce fleuve. Après ces trois jours Josué fit crier par un heraut que tout le peuple prist garde à l'Arche, & que lors qu'il la verroit dans le fleuve, ils s'avançast pour le passer, sans approcher neanmoins de l'Arche de plus près que de deux mille coudées. Il commanda ensuite aux Pre-

L'an du M. 2553. Je 1. mois de l'ann. 41. depuis la sortie d'Egypte.

66

stres

stres d'entrer dans le Jourdain avec l'Arche, & de s'arrester lors qu'ils y auroient fait quelques pas. Dès que le Jourdain eut senti la presence de l'Arche, les eaux qui estoient au dessous des Prestres s'écoulerent à leur ordinaire dans la mer morte; mais celles qui estoient au dessus remonterent vers leur source, & s'éleverent comme en une haute montagne. Le peuple aussi-tost passa ce fleuve à pied sec pendant que les Prestres souvenoient l'Arche jusqu'à ce que tout le peuple fust passé. Josué qui avoit appris de Moïse de quelle importance il estoit de témoigner à Dieu sa reconnoissance après avoir reçu de luy quelque grace, ne voulut pas qu'une assistance si merveilleuse demeurast sans un monument eternel de sa gratitude. Il commanda que douze hommes choisis des douze Tribus, prissent chacun une pierre du milieu du fleuve, dans l'endroit mesme où les pieds des Prestres s'estoient arrestez, & que de ces douze pierres ils fissent comme un Autel sur la terre ferme, pour servir à l'avenir de marque de ce passage si miraculeux. Il voulut encore que l'on prist douze pierres sur le bord du fleuve qu'on les portast à l'endroit où s'estoient arrestez les Prestres, & qu'on en bastist comme un Autel qui demeura toujours depuis au milieu du fleuve. Lors que ces ordres eurent esté executez, & qu'il ne restoit plus rien à passer, Josué avertit les Prestres qui portoient l'Arche de sortir du milieu du fleuve; & dès qu'ils furent sur la terre ferme, les eaux du Jourdain qui s'estoient arrestées, commencerent à fondre avec impetuosité pour reprendre leur cours ordinaire. Ce fut ainsi que Dieu commença à donner du credit à Josué dans l'esprit du peuple. Il nous apprend par ce miracle ce qu'il fait dans toute la suite des siècles, lors qu'il veut faire entrer son peuple dans la veritable terre promise, c'est à dire dans l'Eglise sainte. Car ce passage du Jourdain fut alors une figure du bapteme, par la vertu duquel il se fait encore aujourd'huy le mesme miracle dans l'homme; qu'il se fit alors dans ce fleuve; puisque le baptisé s'il est véritablement

ment converty, ne laisse plus couler ses eaux, c'est à dire les affections de son cœur, selon le cours ordinaire qu'il leur permettoit auparavant. Il ne souffre plus qu'elles s'aillent perdre encore comme celles du Jourdain dans la mer morte, c'est à dire dans l'amertume & dans la corruption du siecle. Le changement de son cœur & de son amour leur fait prendre une autre route, & il sent par un effet miraculeux de la grace de Dieu dans luy, qu'il se fait un effort à luy-mesme pour faire remonter ses eaux vers leur source, c'est à dire pour faire rentrer toutes ses affections dans Dieu, qui est son principe.

*Prise de Jericho. Josué. 6.*



**L**A premiere ville qui se trouva à combattre après le passage du Jourdain fut Jericho, où Josué avoit déjà envoyé des espions pour la reconnoistre. Ils y furent mesme découverts, & ils y eussent esté

La 13.  
me ann.  
Avant  
J. C.  
1351.